

## Chapitre 3

### Une démarche ethnographique

Ce chapitre a pour objectif de présenter les méthodes de collecte et d'analyse de données que j'ai utilisées dans cet ouvrage, ainsi que le contexte et les conditions dans lesquels s'est effectuée cette recherche. Je commencerai dans un premier temps par exposer les méthodes d'enquête utilisées, puis je présenterai le terrain d'étude qui a été retenu dans cet ouvrage et le contexte dans lequel s'est effectué le recueil des données. Je terminerai ensuite en exposant les méthodes d'analyse utilisées et en proposant une analyse réflexive de mes pratiques d'enquête.

Ma recherche s'apparente pour beaucoup à une démarche de type ethnographique, sauf qu'au lieu «d'observer les pratiques humaines en société» (Arborio et Fournier, 2010) ou plutôt les pratiques humaines qui font société pour paraphraser le propos de Bruno Latour, je souhaite observer les pratiques matérielles et discursives qui participent à la construction d'une réalité spatiale, la région des Carpates. La méthodologie que j'ai utilisée se base ainsi pour beaucoup sur les méthodes d'enquête ethnographique. Les manuels de géographie portant sur les méthodologies qualitatives et plus spécifiquement sur les enquêtes ethnographiques sont limités et se trouvent essentiellement dans la littérature anglophone (je me suis notamment basé sur les ouvrages de Crang et Cook, 2007; et de Phillips et Hardy, 2002). Dans la littérature francophone je me suis donc essentiellement appuyé sur des manuels de méthodologie en sociologie (Arborio et Fournier, 2010; Beaud et Weber, 2010; Kaufmann, 2008) et sur des articles scientifiques rédigés par des ethnologues, sociologues et quelques géographes (notamment Beaud, 1996; Buire, 2012; Demazière, 2007; Petit, 2010).

Le corpus de données que j'ai recueilli dans cette recherche est divers et repose sur trois types de matériaux:

- Une observation participante du travail ordinaire du secrétariat par intérim de la Convention des Carpates et de ses échanges avec les

autres acteurs institutionnels du processus de construction régionale. Mon observation participante s'est déroulée pendant quatre mois, de janvier à avril 2011, au bureau régional du PNUE à Vienne qui assure la charge par intérim du secrétariat de la Convention des Carpates. Pendant ces quatre mois, j'ai pu assister à la plupart des réunions du bureau, suivre les conférences et groupes de travail organisés dans le cadre de la Convention et réaliser des entretiens avec les principaux salariés y travaillant avec qui j'ai noué des contacts privilégiés. J'ai pu suivre le travail quotidien de chacun des membres du secrétariat et les accompagner lors de leurs nombreux déplacements. J'ai également pu collecter de nombreuses publications, écrites ou iconographiques produites par le bureau depuis le début du processus de régionalisation dans les Carpates.

- Des entretiens semi-directifs auprès de salariés des institutions sélectionnées et d'experts scientifiques mobilisés par eux. Les entretiens ont été enregistrés et retranscrits pour permettre une analyse des discours des divers acteurs sur la façon dont les enjeux environnementaux ont été problématisés à l'échelle régionale, sur les connaissances et compétences mobilisées et sur les arguments avancés pour justifier la pertinence de ces régions de projet et la légitimité des actions de l'institution.
- Enfin, des publications, sous forme écrite ou iconographique. Il s'agit notamment de rapports du secrétariat, d'expertises scientifiques, de procès-verbaux de réunion et de documents de travail produits pendant ce processus d'institutionnalisation par le secrétariat et ses partenaires institutionnels. L'objectif était d'effectuer des analyses de ces documents internes et externes et des expertises scientifiques produites, et de les croiser avec les informations recueillies lors des entretiens pour compléter ma connaissance du processus d'éco-régionalisation et appréhender le rôle spécifique joué par les discours et les images dans la production de preuves, particulièrement lors du diagnostic environnemental.

### 3.1 Observation participante et entretiens compréhensifs

#### *Observation directe*

La géographie humaine a une longue tradition des méthodes d'observation directe (Blanckaert, 2004). L'observation directe consiste à aller sur son terrain, «à être physiquement présent dans la situation» pour observer et rendre compte de manière minutieuse des pratiques «se déroulant en temps réel» des acteurs (Arborio et Fournier, 2010, p. 7). L'observation directe s'appuie ainsi sur le principe de «l'adoption d'une démarche ethnographique, où la construction des matériaux d'enquête et le travail d'élaboration théorique doivent être réalisés par le même chercheur» (Savarese, 2006, p. 65). L'observation est donc dite directe car elle est effectuée par le chercheur lui-même et ne repose pas sur des intermédiaires pour récolter ses données, comme dans le cas d'entretiens. L'observation directe nécessite une durée d'enquête suffisamment longue pour permettre l'immersion du chercheur et observer la variété de pratiques, ainsi qu'un terrain d'étude limité dans l'espace et dans le temps pour permettre «l'exercice d'une attention soutenue [et] considérer un ensemble circonscrit de faits, d'objets de pratiques dans l'intention d'en tirer des constats permettant de mieux les connaître» (Arborio et Fournier, 2010, p. 9). Ce travail d'enquête permet généralement l'élaboration de comptes rendus et de descriptions détaillés des pratiques et interactions sur son terrain.

L'observation directe est une méthode qui repose donc sur une forte implication du chercheur sur son terrain et des possibilités d'accès permanent à celui-ci. Elle comporte plusieurs avantages par rapport aux méthodes d'entretien. Elle permet justement un accès direct au terrain et ainsi de «résister aux constructions discursives des interviewés en permettant de s'assurer de la réalité des pratiques évoquées en entretien» (Arborio et Fournier, 2010, p. 8). Elle peut aussi permettre d'observer des pratiques que les enquêtés ne penseraient pas à mentionner lors d'un entretien, par exemple parce qu'elles leur paraissent triviales. Elle est donc particulièrement pertinente pour étudier les façons de faire dans un contexte circonscrit, comme celui du secrétariat de la convention des Carpates. Utilisées de manière complémentaire, ces deux méthodes de recueil de données

permettent une analyse fine d'un processus en train de se faire. Ainsi, si mon observation directe du fonctionnement du secrétariat vise à rendre compte des pratiques et interactions sociales gestuelles ou verbales, de mettre au jour le cadre contraignant normatif qui les oriente, ainsi que les ressources que les acteurs mobilisent dans leurs pratiques (Arborio et Fournier, 2010, p. 47-48), les entretiens approfondis me permettent de recueillir le sens et les motivations que les acteurs donnent à leur pratique au-delà des propos en situation (Arborio et Fournier, 2010, p. 48).

Les articles traitant des méthodes d'enquête spécifiques à l'observation directe d'organisations internationales sont encore peu nombreux (Müller, 2012). Il existe cependant une littérature intéressante écrite principalement par des anthropologues qui ont notamment organisé un récent numéro spécial de la revue de Presses de Sciences Po *Critique internationale* (Bendix, 2012; Müller, 2012). Par ailleurs, Lucile Maertens, doctorante en sciences politiques à Sciences Po Paris et à l'université de Genève, a également rédigé un article intéressant revenant sur les méthodes de son observation participante effectué au sein du siège européen du Programme des Nations Unies pour l'Environnement à Genève, dont je m'inspire pour expliciter les différentes étapes de ma recherche (Maertens, 2012). Ces différents articles proposent quelques pistes de réflexion pour effectuer une enquête au sein de ces institutions longtemps considérées comme des «boîtes noires» (Maertens, 2012, p. 10) dans les sciences sociales. Regina Bendix (2012) par exemple se concentre sur les réunions de négociation au sein de ces institutions et met en avant quatre spécificités dont devrait tenir compte le chercheur lors de son enquête au sein des institutions internationales et qui me semblent pertinentes dans mon cas d'étude: la lenteur, la densité, la communication et la spatialité.

Une des spécificités de l'arène internationale est la lenteur des travaux qui y sont menés, lenteur due en partie à la lourdeur des procédures. Cette lenteur présente un avantage et un inconvénient pour le chercheur souhaitant mener un travail d'enquête. Premièrement, elle implique un renoncement. Il faut souvent renoncer à vouloir suivre une prise de décision de bout en bout car les procédures peuvent prendre des années avant de déboucher. Dans mon cas, le travail du secrétariat implique un nombre d'acteurs plus réduit que celui d'une grande organisation internationale et j'ai pu ainsi suivre sur une période entrecoupée de deux ans les réunions

portant sur l'adoption d'une stratégie macro-régionale pour les Carpates, épisode que je relate au chapitre 5 de cet ouvrage. Malgré cette possibilité de suivre les discussions sur un temps relativement long, le dossier n'est toujours pas refermé et la possibilité de voir une stratégie macro-régionale basée sur le cadre de la Convention reste incertaine. Cette lenteur dans les négociations est également un avantage. Elle laisse le temps au chercheur de s'imprégner de la question, d'observer les stratégies des acteurs, d'analyser les discours et les relations de pouvoir en jeu et de prendre le temps de la réflexion. Elle permet ainsi une description détaillée des mécanismes de décision.

L'organisation internationale est également un site d'observation dense. Si mon travail d'observation s'est déroulé sur un site unique, les acteurs présents, notamment lors des réunions officielles du secrétariat sont de natures différentes (scientifiques, ONG, négociateurs, experts nationaux, membre du secrétariat...) et proviennent de lieux et de contextes bien différents qu'il s'agit de prendre en compte. Par ailleurs, des institutions extérieures sont souvent mobilisées pour leur expertise scientifique et participent à la rédaction des rapports qui sont diffusés ensuite pendant ces réunions et qui serviront de base aux discussions. Le secrétariat n'hésite pas à faire appel à cette expertise externe et deux membres du bureau à Vienne sont directement affiliés à un institut de recherche appliquée. Il devient donc essentiel pour le chercheur d'appréhender les réseaux de relations et d'influence des acteurs présents, dont les intérêts sont souvent variés et dont la spatialité dépasse bien souvent le cadre de la région elle-même.

L'observation directe au sein des institutions internationales doit également prendre en compte la spécificité de la communication au sein de ces institutions. «La capacité communicationnelle est la principale qualification exigée par la négociation internationale» écrit Regina Bendix (2012, p. 33) et celle-ci prend deux formes distinctes: Le langage et la documentation écrite. Le langage est un composant essentiel des négociations internationales. Chaque mot est pesé et discuté avant de pouvoir apparaître dans les documents officiels, car chaque mot est porteur d'une valeur particulière. La maîtrise de la parole et qui plus est de l'anglais bureaucratique propre à ces réunions est donc un atout majeur pour les acteurs de la scène internationale. L'observateur doit donc être particulièrement attentif

aux jeux de langage, aux temps et aux prises de parole. Par ailleurs, j'ai déjà évoqué ci-dessus l'importance des rapports d'experts utilisés dans le cadre des réunions, mais la documentation produite par le secrétariat et ses partenaires est autrement plus riche et prend des formes variées: agendas, cartes, comptes rendus, brouillons de décisions ou encore documents stratégiques qui sont autant d'outils d'analyse pour le chercheur.

Enfin, l'observateur devrait tenir compte de l'ordonnancement spatial des acteurs et du lieu. Chaque acteur est par exemple symboliquement placé à un endroit prédéfini en fonction de son statut. L'image est particulièrement saisissante lors des réunions interministérielles pendant les Conférences des Parties. Au premier rang, assis sur des sièges confortables autour d'une table, les représentants des ministères et les chefs de délégation des organismes internationaux. Juste derrière, assis sur des chaises, les chefs négociateurs des différents pays et les membres du secrétariat. Puis encore plus loin, serrés dans les espaces restants, les observateurs et les stagiaires. D'autre part, l'unicité de lieu, la lenteur des procédures et la régularité des réunions engendrent une certaine «intimité spatiale» (Bendix, 2012, p. 36) entre les participants, intimité d'autant plus forte qu'ils se côtoient régulièrement. Lors de mes trois mois d'observation, j'ai ainsi appris à identifier cette «communauté» d'acteurs qui participent pour certains depuis le début au processus de construction des Carpates et à m'y intégrer progressivement.

L'observation directe peut être ainsi une méthode précieuse pour qui souhaite ouvrir la «boîte noire» des organisations et en découvrir la diversité d'acteurs et de pratiques. Elle m'est particulièrement utile pour analyser de manière pragmatique les façons de faire la région du secrétariat et enrichir les recherches empiriques de la nouvelle géographie régionale qui restent limitées à ce sujet.

Si le chercheur est directement immergé dans le terrain qu'il étudie, l'observation directe ne doit cependant pas être considérée comme une méthode plus neutre et objective que la conduite d'entretiens. Le chercheur pratiquant l'observation doit assumer que ce qu'il peut observer ne constitue que ce qu'on veut bien lui montrer, que son observation dépend en partie de sa capacité et de ses catégories de perception et que la description qu'il en fera ne sera jamais une transcription neutre et objective des faits observés. Il doit donc renoncer à l'illusion d'observer et de décrire la

réalité des faits et assumer la part de subjectivité inhérente à toute observation et compte rendu: «la description ethnographique n'est jamais un simple exercice de transcription ou de ‹décodage›, mais une activité de construction et de traduction au cours de laquelle le chercheur produit plus qu'il ne reproduit» (Laplantine, 2010, p. 39). L'observation est donc par définition contextualisée et ce contexte doit être explicité. Ainsi, si l'observation directe est une pratique de recherche faiblement normée, sa légitimité scientifique repose sur une «technique contraignante de recueil de matériau et une pratique réflexive conduisant à sa mise en ordre analytique» (Arborio et Fournier, 2010, p. 9). Cela signifie que le chercheur doit respecter un certain nombre de règles dans la collecte du matériau et expliciter les différentes étapes de son processus d'enquête: choix du terrain, sa durée, sa position dans l'observation et la négociation de sa place sur le terrain d'étude, ainsi que la manière de récolter et d'analyser les données. Avant de passer à l'explicitation de ces différentes étapes de l'enquête ethnographique, je souhaite apporter quelques considérations théoriques et réflexives concernant ma pratique des entretiens.

### *Les entretiens compréhensifs*

L'entretien est une méthode complémentaire à l'observation directe pour saisir du discours, car elle permet «d'atteindre le sens» que les acteurs accordent à leurs pratiques et de saisir «les motivations qui ont conduit à leur mise en place» (Petit, 2010, p. 16). D'autre part, l'entretien permet également de reconstituer une situation qui ne serait pas saisissable par d'autres moyens. Il est en effet très rare que le chercheur puisse observer le processus qu'il souhaite étudier de bout en bout et, même si tel était le cas, il ne saurait saisir toute la complexité des pratiques à l'œuvre. L'entretien est donc de ce point de vue nécessaire pour compléter les informations dont dispose le chercheur sur le processus qu'il observe. Depuis les travaux en ethnométhodologie, le statut du discours collecté est cependant questionné. Le discours est reconnu comme étant d'abord un discours individuel, un énoncé forcément subjectif qui ne permet pas au chercheur de reconstituer la réalité qu'il souhaite étudier et n'autorise qu'une reconstruction subjective de celle-ci. Le discours ne doit ainsi pas être compris

comme le reflet de la réalité sur laquelle il porte. L'objectivité du discours est dès lors considérée comme illusoire quelles que soient les méthodes de validité appliquées et sa standardisation un mythe.

Cette perspective considère donc que le discours ne peut être dissocié de son contexte particulier d'énonciation et que la relation de l'entretien constitue toujours une situation «extra-ordinaire, au sens le plus littéral du terme» (Mondada, 2000, p. 96-97). Le discours étant toujours une reconstruction subjective de la réalité, la personne interrogée ne devrait ainsi pas être considérée comme un témoin, produisant un témoignage d'une réalité qu'il serait possible de recouper à la manière des historiens. Raconter c'est ainsi toujours sélectionner, choisir les événements que l'on souhaite mettre en avant et en laisser certains autres de côté.

Si le discours est inséparable du sujet qui le prononce, qu'il est forcément contextualisé et subjectif, quel statut lui donner dans ma recherche et comment l'analyser? Les travaux de l'ethnométhodologie et de la pragmatique linguistique préconisent de considérer les enquêtés comme des sujets qui construisent leur monde social (Silverman, 1993, p. 90) et le langage «comme un moyen d'ordonner le monde social, de l'organiser, de le catégoriser, de lui donner du sens, de le construire» (Demazière, 2007, p. 95). De ce point de vue, le langage n'existerait pas indépendamment de la réalité sociale ou spatiale qu'il désigne, mais participerait à sa matérialisation. Dès lors, le social ou le spatial doivent être considérés comme indissociables du discours porté sur eux. La question de la légitimité de l'analyse de matériau subjectif n'est ainsi plus pertinente dès lors que l'on ne considère pas le discours comme une description d'une réalité déjà présente, mais comme «une prise de position sur la question proposée, l'expression d'un sujet parlant qui signifie et qui agit en disant les choses, un acte de construction en situation d'une vision du monde» (Demazière, 2007, p. 95). Didier Demazière conclut cette proposition ainsi :

[...] explorer et reconstruire les univers de sens suppose de considérer le langage comme un véhicule du sens, comme une ressource pour produire de la signification, comme un outil de catégorisation, comme un vecteur d'interprétation subjective, c'est-à-dire d'appropriation du monde (Demazière, 2007, p. 97).

Les entretiens que j'ai menés peuvent être qualifiés d'approfondis et de compréhensifs. Les entretiens ont duré généralement au minimum une



heure avec des personnes en grande partie identifiées lors de mon observation participante et avec qui j'ai pu établir un premier lien de confiance, soit pour avoir noué une relation directe parfois amicale, soit simplement par le fait de s'être rencontré à plusieurs reprises lors de réunions ou d'événements en lien avec mon contexte de recherche. L'entretien compréhensif est tiré des méthodes d'entretiens semi-directives, c'est-à-dire que l'entretien n'a pas été établi selon un déroulement prédéterminé par une grille de questions préparées à l'avance. Cette méthode s'appuie sur l'hypothèse «qu'il existe une relation entre le degré de liberté laissé à l'enquêté et le niveau de profondeur des informations qu'il peut fournir» (Michelat, 1975, p. 231). Dans la méthode de l'entretien compréhensif explicitée notamment par Jean-Claude Kaufmann (2008), l'enquêteur s'engage cependant activement dans l'entretien et assume ce statut. L'entretien compréhensif brise en ce sens le «mythe» (Beaud, 1996) de la neutralité de l'enquêteur. Il n'est pas l'acteur passif dont la présence devrait être la plus faible possible, mais il «s'engage activement dans les questions, pour provoquer l'engagement de l'enquêté» (Kaufmann, 2008, p. 19). L'enquêteur fait preuve d'empathie et de curiosité pour encourager la personne interrogée à se livrer. «Les <bons> entretiens sont moins liés à des qualités techniques <abstraites> qu'à la capacité de l'enquêteur à susciter et à obtenir – même maladroitement, même en transgressant les consignes <techniques> – la confiance de l'enquêté qui, seule, conduira au recueil d'un matériau suffisamment riche pour être interprété» (Beaud, 1996, p. 244). Plusieurs fois je me suis retrouvé à établir un lien de connivence avec la personne interrogée, riant à une de ces remarques ou faisant preuve de compréhension face à une situation vécue difficilement par la personne. Parfois, j'ai été amené à donner mon opinion sur un sujet voire à acquiescer tacitement à une opinion émise par la personne interrogée avec laquelle je n'étais pourtant pas d'accord, l'objectif étant de susciter la confiance de cette personne pour qu'elle puisse se livrer pleinement.

La méthode de l'entretien compréhensif assume ainsi que l'enquêteur ne peut d'aucune façon être neutre et s'engage dès lors de manière active dans l'entretien. La neutralité de l'enquêteur est un leurre et «une relation d'entretien se construit de bout en bout, ce dès la première prise de contact, et elle se réfléchit en permanence» (Beaud, 1996, p. 245). Dès lors, «la subjectivité du chercheur n'est plus considérée comme un obstacle ou

un biais pour la collecte de matériaux, mais comme un outil de ce recueil» (Demazière, 2007, p. 92). Si l'objectif avoué de l'entretien compréhensif est de «briser la hiérarchie» entre l'enquêteur et l'enquêté pour établir une discussion ouverte sur un plan d'égalité, les positions doivent rester claires dans l'entretien, il ne s'agit pas de jouer un jeu ni de tomber dans du bavardage. Il s'agit d'un exercice d'équilibre délicat, comme le souligne Jean-Claude Kaufmann:

[...] pour atteindre les informations essentielles, l'enquêteur doit en effet s'approcher du style de la conversation sans se laisser aller à une vraie conversation: l'entretien est un travail, réclamant un effort de tous les instants. L'idéal est de rompre la hiérarchie sans tomber dans une équivalence des positions: chacun des deux partenaires garde un rôle différent (Kaufmann, 2008, p. 48).

Comme dans la méthode des entretiens semi-directifs, la grille d'entretien sert avant tout de guide pour le chercheur et l'entretien s'effectue généralement sous la forme d'une conversation ouverte, en partie guidée par l'enquêteur. L'entretien n'est donc pas effectué question par question et il est rare que j'aie dû utiliser une des questions rédigées sur ma grille. D'ailleurs la plupart du temps ma grille de questions s'est résumée à certains mots-clés ou grands thèmes que je souhaitais voir aborder. Cela ne signifie cependant pas que la grille soit inutile, bien au contraire. Elle m'a permis de poser le cadre de ma recherche et d'être au clair avec les informations que j'aimerais recueillir et approfondir. La grille de question ne doit pas cependant pas être considérée comme un instrument purement technique n'influençant pas le déroulement de l'entretien, elle lui donne généralement un aspect plus formel qui selon les informations que l'on souhaite recueillir et le type de personnes interrogées peut constituer un frein à une discussion libre entre l'enquêteur et l'enquêté (Beaud, 1996). Au contraire, la grille peut également être un gage de sérieux auprès de personnes possédant un certain capital culturel et social (Beaud, 1996, p. 239), ce qui s'est vérifié et s'est révélé utile dans mon cas, car la plupart des personnes interrogées bénéficiaient d'un emploi fixe dans une organisation internationale.

Dans tous les cas, dans le cadre de l'entretien compréhensif l'enquêteur doit être avant tout à l'écoute des informations données par la personne interrogée, lui permettant d'enchaîner ses idées sans la couper et

formuler ses questions à partir du matériau formulé par la personne sans toutefois perdre de vue le cadre qu'il a préalablement rédigé. C'est ainsi un exercice extrêmement difficile car il nécessite une écoute attentive permettant de se plonger dans les informations données et une réflexion et interprétation continue autorisant la formulation de nouvelles questions «à chaud». Il ne faut ainsi pas casser la dynamique de transmission de la personne interrogée tout en réussissant à éclaircir un point mal compris ou à développer un aspect peu encore traité. Mener un entretien est ainsi un exercice fatiguant et je n'ai généralement pas réussi à réaliser plus d'un entretien par jour.

### *Le déroulement des entretiens*

Le début de l'entretien est toujours un exercice difficile qui pose les bases de l'établissement d'une relation de confiance entre enquêteur et enquêté. Au début de mes entretiens, j'ai généralement choisi de commencer par présenter le cadre de ma recherche, puis indiqué le déroulement de l'entretien de type compréhensif en précisant que dans ce type d'entretien l'idéal est que la personne interrogée puisse répondre à toutes nos interrogations sans qu'on ait besoin d'en formuler plus qu'une. L'objectif de cette première partie un peu procédurale visait à éviter des représentations erronées du déroulement de l'entretien et à mettre à l'aise les personnes interrogées dans la posture de celui ou celle qui a toute la liberté pour raconter. Avec le recul, je pense que cette mise au point a été fort utile, car elle permet d'une part de poser le cadre de l'entretien en cassant la représentation de l'entretien traditionnel sous forme de questions et réponses que peuvent avoir certaines personnes interrogées et d'autre part, de libérer la parole de l'enquêté en la légitimant.

D'autre part, je commence la plupart du temps mes entretiens en demandant à la personne de me raconter son parcours personnel de formation jusqu'à sa prise de fonction actuelle. Certains estiment que ces questions personnelles dès le début de l'entretien peuvent déstabiliser les personnes interrogées voire les bloquer. L'expérience acquise me montre au contraire que les gens aiment généralement bien parler d'eux et que l'exercice de se raconter peut d'emblée établir un rapport de confiance

avec l'enquêteur qui peut libérer plus facilement la parole de la personne interrogée par la suite. Il est possible cependant que certaines personnes se montrent réticentes à cette pratique. Il convient alors de ne pas insister et de commencer par sa première question. Dans la plupart des cas cependant le dispositif fonctionne bien et j'ai bien souvent remarqué que les parcours personnels des personnes interrogées peuvent fournir des indications très précieuses sur leur positionnement ou leurs pratiques actuelles.

L'enclenchement de l'enregistreur peut constituer un moment délicat lors des entretiens et provoquer une coupure dans l'élan de la personne interrogée. Mes entretiens ont rarement été spontanés et ont la plupart du temps été planifiés à l'avance par une prise de rendez-vous. Cet instant n'a ainsi généralement pas constitué une rupture dans la discussion ou une gêne pour la personne interrogée, car il était dès le début établi que nous nous rencontrions pour un entretien et que celui-ci serait enregistré.

La plupart des entretiens ont été menés en anglais, langue de travail de la majorité des personnes interrogées. Mener un entretien dans une langue qui n'est pas la sienne est toujours chose difficile. On peut passer à côté de certains éléments, mal interpréter un propos, avoir de la peine à se faire comprendre par son interlocuteur ou encore perdre le fil de la conversation. Dans le cadre d'entretiens compréhensifs la langue peut également constituer une barrière pour installer une connivence avec la personne interrogée. On se fatigue également plus vite, car l'entretien demande une attention encore plus soutenue dans une autre langue. Pratiquer des entretiens compréhensifs en anglais aurait ainsi pu se révéler difficile et compromettre ma démarche. J'ai eu la chance cependant de passer six mois à l'université de Californie Los Angeles dans le cadre de mon travail de mémoire master un peu plus d'année avant de mener mon observation directe. J'avais donc acquis une certaine maîtrise de la langue et déjà eu l'occasion de réaliser des entretiens semi-directifs en anglais. Je connaissais donc bien ces difficultés. Lors de mes premiers entretiens j'ai ainsi rédigé une grille légèrement plus détaillée que pour mes entretiens en français, afin de permettre de m'y raccrocher si je venais à perdre le fil. Plus les entretiens se sont succédés, plus j'ai acquis de confiance et plus je me suis familiarisé avec le vocabulaire de travail des personnes interrogées. J'ai ainsi pu peu à peu me détacher de ma grille. Par ailleurs, pour une grande partie des personnes interrogées l'anglais bien qu'étant leur

langue de travail quotidienne n'est pas non plus leur langue maternelle. Ainsi, généralement au bout de quelques minutes voyant que ni l'un ni l'autre n'était anglophone, et qu'aucun de nous n'allait juger l'autre s'il faisait des fautes, la parole se déliait et la conversation prenait une tournure plus naturelle.

Le contexte dans lequel est effectué l'entretien influence également le contenu du discours formulé par les interlocuteurs. De fait «les conditions d'établissement de la relation d'enquête sont essentielles à restituer si l'on veut objectiver la relation enquêteur/enquêté et comprendre le déroulement de l'entretien» (Beaud, 1996, p. 238). Il faut donc dans la mesure du possible tenir compte de cette influence dans l'interprétation que l'on peut faire de ces entretiens. Dans mon cas la plupart du temps les entretiens ont été effectués directement sur le lieu de travail des personnes interrogées, ce que Stéphane Beaud interprète souvent comme la caractéristique d'entretiens menés avec des personnes possédant «un certain pouvoir social» et qui ont «davantage tendance à vouloir en imposer le lieu – comme leur bureau <splendide> et bénéficier du prestige qui y est associé» (Beaud, 1996, p. 238). Si le rapport de pouvoir entre enquêteur et enquêté ne doit pas être nié, généralement dans le cas d'une enquête associée à une observation participante le bureau perd une partie de son statut symbolique de domination puisqu'il est également quotidiennement pratiqué par l'enquêteur.

Par ailleurs, amener à réfléchir les personnes interrogées sur leurs propres pratiques n'est pas un exercice facile, surtout quand il s'agit pour eux d'analyser leur <routine> (Hitchings, 2011). Il m'a semblé que les interroger sur leur lieu de travail leur permettait d'être directement immergés dans le contexte sur lequel ils étaient interrogés et ainsi en confiance et en situation pour pouvoir amorcer une discussion approfondie. On peut supposer que cette immersion ne facilite pas le recul nécessaire à l'analyse de ses propres pratiques, mais rien n'indique qu'un entretien hors du lieu de travail quotidien favorise mieux cet aspect réflexif. Par ailleurs, à plusieurs reprises, des personnes ont ainsi pu mobiliser des matériaux extérieurs pour soutenir un argument, compléter une affirmation ou simplement vérifier un élément. Cette possibilité pratique laissée aux personnes interrogées de se déplacer librement dans un environnement qu'ils connaissent et de mobiliser différents matériaux au cours de l'entretien

augmente il me semble la confiance de la personne interrogée et la richesse du contenu qu'elle délivre. Les seuls entretiens qui ont été menés en dehors des lieux de travail l'ont été lors de réunions ou conférences. Ces entretiens ont généralement eu lieu pendant les pauses dans les couloirs, dans des conditions souvent inconfortables et bruyantes. De plus, les personnes interrogées peuvent à tout moment être appelées par d'autres personnes et n'ont généralement que peu de temps à disposition pour répondre aux questions. Le contenu des entretiens s'en est ressenti et souvent la richesse en a été moindre.

Enfin, la temporalité de l'entretien est un élément important à prendre en compte, spécifiquement lors d'entretiens compréhensifs. Lors de mes premières prises de contact j'ai généralement prévenu mes interlocuteurs que l'entretien durerait environ une heure et pris de mon côté toute la matinée ou l'après-midi, afin de laisser suffisamment de temps pour que la discussion puisse s'établir sans pression. Les rares fois où il n'a pas été possible d'effectuer ce contact préliminaire et d'établir les bases temporelles de l'entretien, par exemple lors des entretiens effectués pendant des conférences, la discussion a souvent dû être interrompue soit par un élément de contexte externe, soit par l'interlocuteur lui-même qui n'avait pas pris conscience de l'implication que l'entretien que je lui demandais exigeait. D'autre part, la durée de l'entretien favorise également la mise en place d'une relation de confiance avec la personne interrogée. Il m'est souvent arrivé de voir des personnes débiter des phrases toutes faites au début de l'entretien puis se relâcher progressivement, se laissant aller à des opinions plus personnelles. Comme le souligne Stéphane Beaud, «l'inscription de l'entretien dans un temps long permet qu'il se déroule, non pas selon un ordre prédéterminé, mais en obéissant à un certain nombre de phases» (Beaud, 1996, p. 249): round d'observation pour faire connaissance et briser la glace; rythme de croisière, mais avec des changements d'angle et bifurcations; fin de l'entretien, moment généralement propice aux confessions «intimes».

### 3.2 Enquêter au cœur d'institutions internationales

#### *Choix de l'approche et du terrain*

L'observation directe est souvent associée à ce qu'Anselm Strauss appelle la «Grounded Theory», la théorie ancrée sur le sol, basée sur les faits. Cette perspective considère ainsi que les hypothèses de travail se construisent tout d'abord à partir du terrain dans une démarche inductive, car on ne peut jamais savoir à l'avance ce que le terrain réserve. «On tourne le dos à un raisonnement hypothético-déductif pour privilégier l'induction» (Arborio et Fournier, 2010, p. 9); ainsi pensée, «bernier» (Becker, 2006, p. 12). Des hypothèses prédéfinies menaceraient de biaiser l'observation en incitant le chercheur à se concentrer sur certains éléments et à passer à côté d'autres tout aussi importants.

Je ne partage pas complètement cette position. Je préfère suivant la proposition de Stéphane Beaud et Florence Weber de parler d'un «va-et-vient entre théorie et empirie, entre fabrication des données et fabrication des hypothèses, entre vérification des données et vérification des hypothèses» (Beaud et Weber, 2010, p. 273). Lorsque je suis arrivé sur mon terrain d'enquête, j'avais déjà effectué de nombreuses lectures théoriques, défini un angle d'approche et établi des premières hypothèses, certes encore générales, mais qui devaient guider mon travail de recherche. Une partie de mon objet d'étude était délimité, je savais que je voulais étudier le processus de construction régionale, et sans avoir aucune idée de ce que j'allais trouver sur place et du rôle du secrétariat de la Convention des Carpates dans ce processus, j'avais déjà quelques idées générales en tête qui devaient constituer des pistes de recherches possibles: le rôle de la production de connaissances scientifiques, ou l'importance de la cartographie par exemple. Certaines hypothèses ont été reformulées pendant mon observation, d'autres ont été construites à partir du terrain et mon objet de recherche s'est construit peu à peu m'ouvrant à de nouveaux champs théoriques. Mais plusieurs hypothèses ont également été validées et certaines se sont même renforcées pour prendre une position centrale dans ma recherche comme dans le cas du rôle de l'expertise scientifique et des pratiques qui y sont liées. Il serait ainsi faux dans mon cas de prétendre

que ma démarche a été essentiellement inductive et que mes propositions théoriques se sont construites à partir de mon terrain. Il s'agit plutôt d'une dynamique de réflexion constante à partir de perspectives théoriques connues et de nouveaux éléments apparaissant progressivement au fil de l'enquête.

Il est par contre vrai de dire que le choix de mon angle d'approche a été en partie influencé par la possibilité d'effectuer une enquête de terrain. Le choix de mon terrain de recherche a été en grande partie dicté initialement par le projet de recherche sur lequel j'ai été engagé, mais il est également largement circonstanciel. Lorsque j'ai débuté ma thèse dans le programme de recherche *Glorete* en décembre 2009, il était convenu avec mon directeur que je me concentrerais principalement sur les stratégies régionales de trois organisations internationales actives dans le domaine de l'environnement en Europe Centrale: le PNUE, le WWF et l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Le cadre initial de ma recherche questionnait l'identification d'entités territoriales d'échelle régionale par ces institutions pour mener à bien leurs projets environnementaux et s'intéressait particulièrement aux référentiels utilisés pour justifier et légitimer ces pratiques avec une attention spécifique à la production de connaissances scientifiques et à la production cartographique mobilisée pour mener à bien ces projets. Mes premiers entretiens ont été réalisés en 2010 dans cet objectif au sein des sièges de ces organisations situées à Genève pour le PNUE-Europe et en périphérie dans la petite ville de Gland pour le WWF et l'UICN. Assez rapidement cependant, nous avons discuté au sein du groupe de recherche de l'opportunité d'effectuer une observation plus fine des activités d'une de ces organisations.

Des contacts préliminaires avaient été noués par le groupe de recherche avec le directeur du bureau de Vienne du PNUE, qui administre le secrétariat par intérim de la Convention des Carpates, dans le cadre d'une précédente thèse au département portant sur les espaces protégés transfrontaliers et dont la chercheuse avait eu la chance de suivre le début des négociations pour une Convention des Carpates. Un premier contact a été établi avec le directeur du secrétariat au mois d'août 2010 et il a très rapidement été convenu de la possibilité d'effectuer une observation participante de quatre mois au sein de l'institution à partir de janvier 2011.



Quatre mois me semblait une durée suffisante pour m'immerger dans mon terrain d'étude et entrevoir la variété des pratiques du secrétariat. Par ailleurs, l'année 2011 correspondait également à la tenue de la troisième Conférence des Parties en mai à Bratislava, le timing de l'observation était donc parfait pour observer en plus des activités quotidiennes du secrétariat l'organisation de la conférence et d'assister aux diverses réunions préparatoires.

Le choix de mon terrain d'enquête est donc un choix pragmatique, mais il est également motivé par trois raisons dans le cadre de ma recherche: premièrement, il offre l'opportunité de suivre, sur le terrain, le travail d'un bureau sous-régional du PNUE et d'observer son fonctionnement au quotidien, notamment dans ses rapports avec les autres institutions et acteurs de la région des Carpates et avec le bureau régional européen du PNUE. Deuxièmement, le bureau assure depuis maintenant dix ans (2004-2014) la charge de secrétariat par intérim de la Convention des Carpates, ce qui en fait une institution centrale du processus de construction régionale et un bon point de départ pour en étudier l'institutionnalisation. Enfin, Vienne est également le centre du bureau régional du WWF pour la région du Danube et des Carpates, qui a été très actif pour promouvoir une coopération environnementale à l'échelle de la région: j'ai pu à plusieurs occasions le visiter et m'entretenir avec ses membres. Vienne est également un point géographique central en termes d'accessibilité, vers Genève, Bruxelles, Bratislava et des villes de la région des Carpates.

Ce choix de mon terrain d'enquête n'est pas anodin car il a considérablement redéfini le cadre spatial et théorique de ma recherche. Une redéfinition géographique de mon terrain en premier lieu: la possibilité d'effectuer une observation des travaux du secrétariat a impliqué un recentrement de mes recherches sur la région des Carpates, qui était initialement une région d'étude parmi d'autres en Europe Centrale, au même titre que les initiatives de coopération autour du Danube par exemple. Cette centration géographique a inévitablement transformé mon objet de recherche. Au lieu de partir des organisations pour étudier leurs stratégies spatiales sur le terrain, je partais du terrain pour regarder par qui, comment et pourquoi il avait été identifié comme une entité spatiale pertinente pour la construction d'une région de projet environnemental.

C'était donc un renversement total de perspective, qui a d'une part écarté un de mes trois sujets initiaux d'enquête hors du champ de mes recherches, étant donné que l'UICN n'est pas présente dans les Carpates, et d'autre part, nécessité de nouvelles recherches bibliographiques pour la reformulation de mon projet de recherche. J'ai certes pu réutiliser une grande partie de mes premières lectures théoriques, sur la notion de région, sur le rôle de la science et de la production cartographique, mais un nouveau champ, a priori peu ou pas étudié par la nouvelle géographie régionale, s'ouvrait à moi par l'exploration des pratiques d'un secrétariat dans ce processus de construction régionale. Que signifie être un secrétariat d'une convention régionale transnationale? Comment «fait-on» de la région au quotidien? Avec quelles ressources? Au travers de quelles interactions?...

### *Prise de contact et négociation du rôle*

L'observation directe peut prendre différentes formes. Elle peut être effectuée de manière déclarée, mais également menée incognito; l'enquêteur peut participer à la situation qu'il étudie en endossant un rôle particulier ou rester plus en retrait. Dans tous les cas, il n'est jamais totalement extérieur à la situation qu'il observe et sa présence même cachée influence le déroulement des actions et interactions qu'il entend observer. L'enquêteur doit donc très tôt définir avec les personnes enquêtées quel sera son rôle d'observateur et de quelle manière il entend ou non participer à la situation étudiée. Chaque statut a ses avantages et ses inconvénients. Mener une observation «à couvert» permet certes de réduire l'influence de la présence de l'enquêteur sur les pratiques qu'il étudie, mais il s'agit d'une position difficile qui peut rendre l'exercice d'observation éprouvant surtout sur la durée. L'observation incognito ne permet pas non plus de créer des «alliés» (Arborio et Fournier, 2010), c'est-à-dire des relations privilégiées avec des personnes qui connaissent l'objet de la recherche et sont susceptibles de fournir à l'enquêteur des informations ou des interprétations intéressantes, parfois confidentielles. La différence entre observation incognito et à découvert est de toute manière souvent ténue. Lors d'une observation déclarée, l'enquêteur est bien souvent amené à rencontrer au quotidien de nombreux acteurs qui n'ont pas conscience de son statut. A

moins de présenter sa position à chaque fois, le statut de d'observation n'est bien souvent déclarée qu'à un cercle d'initiés. Lorsque j'ai pu assister à des réunions d'experts et de représentants gouvernementaux organisés par le secrétariat, j'ai par exemple souvent été considéré par les acteurs comme un représentant de celui-ci. Parfois même, l'acronyme du secrétariat avait été inscrit à côté de mon nom sur les documents officiels. Il m'a quelquefois été donné l'occasion de me présenter et du coup d'explicitier mon statut de chercheur mais cela n'a bien souvent pas été le cas. Dans ce cas, malgré mon statut déclaré d'observateur au sein du secrétariat je me suis retrouvé incognito pour un grand nombre d'acteurs qui ont poursuivi leurs pratiques sans prêter attention à ma présence.

Dans mon cas la question du statut ne se posait pas en raison du contact privilégié dont je bénéficiais; il était clair dès le début que mon observation serait déclarée. De toute façon lors d'une observation au sein d'une institution internationale l'option incognito est rendue difficile par la difficulté d'accès aux bâtiments internationaux et correspondrait plutôt au cas d'un membre de l'institution qui initierait des recherches. Le bureau de Vienne de l'organisation internationale se situe au centre international de Vienne. Il s'agit d'un des quatre sièges de l'organisation des Nations Unies dans le monde avec New-York, Nairobi et Genève. Le centre qui se situe un peu à l'écart du centre-ville abrite donc plusieurs organisations internationales dont l'Agence internationale de l'énergie atomique dans un complexe sécurisé. Effectuer une observation directe des activités du secrétariat par intérim n'est donc pas chose aisée. L'accès aux bâtiments du centre internationale n'est possible que muni d'une accréditation après être passé au contrôle de sécurité. Pour entrer au centre international et pouvoir ensuite circuler librement il me fallait donc un statut officiel reconnu. En accord avec le directeur du bureau de Vienne, j'ai donc choisi d'opter pour une demande de stage auprès du bureau régional pour l'Europe du Programme des Nations Unies pour l'Environnement et de passer par la procédure de recrutement officielle, facilitée par mes contacts préalables. Contrairement à Lucile Maertens (2012), je n'ai ainsi pas dû passer un entretien de cinquante minutes pour obtenir une place.

Une fois mon statut clarifié, restait encore la question de mon rôle en tant que stagiaire au sein de l'institution. Le degré de participation peut en effet varier énormément d'une observation à l'autre. Certains chercheurs

ont privilégié une posture engagée dans leur recherche participant pleinement à la construction de l'objet qu'ils étudient, voire devenant même l'objet de recherche qu'ils étudient. C'est le cas d'Irène Hirt (2008) par exemple qui s'est retrouvée cartographe au service des populations mapuches, participant ainsi au processus de construction d'un territoire autochtone qu'elle étudiait. A l'inverse de cette posture plutôt radicale, le chercheur peut également prendre le parti de n'être qu'observateur des situations qu'il étudie sans y participer. Il prend cependant le risque de se mettre en retrait et de n'être pas pleinement intégré à l'équipe. Dans mon cas on peut parler d'une « observation participante minimale » (Arborio et Fournier, 2010, p. 31) dans le sens où j'ai participé à certaines activités et on m'a confié certaines tâches mais ma contribution générale est restée plutôt faible.

Mon rôle au sein du secrétariat s'est tout d'abord négocié en amont. Afin de ne pas être cantonné à des tâches peu substantielles comme peuvent l'être certains stagiaires au sein des institutions internationales, nous avons convenu avec le directeur du secrétariat d'un thème de recherche qui pouvait à la fois l'intéresser dans ces travaux, contribuer à ma thèse et sur lequel je pouvais porter une attention spécifique durant cette période. Un heureux concours de circonstances a fait que le secrétariat était en pleine réflexion sur l'opportunité du développement d'une stratégie macro-régionale basée sur la Convention des Carpates, thématique qui correspondait à la fois à mes intérêts pour ma thèse et à ceux de mon groupe de recherche de l'université de Genève. Une réunion importante organisée par le secrétariat devait avoir lieu sur ce thème en janvier 2011 à Bruxelles et pouvait constituer dès lors un point de départ idéal pour mon observation de quatre mois. Cette opportunité m'a permis de négocier ma place de jeune chercheur au sein de l'institution malgré mon statut officiel de stagiaire et c'est ainsi que je me suis présenté à mes collègues à mon arrivée au bureau de Vienne.

Quelques jours après mon arrivée j'ai soumis une proposition de recherche au directeur du secrétariat sur cette thématique que nous avons ensuite discutée ensemble. Cette étape s'est révélée extrêmement précieuse pour la suite de mon observation, car elle m'a permis d'explicitier et de discuter ouvertement de ma démarche de recherche avec le directeur et d'en étudier la pertinence. Il s'est rapidement avéré en effet que les attentes

du directeur quant à mon rôle au sein du secrétariat ne correspondaient pas exactement avec le type de travail que je pensais mener sur place. Il ne s'agissait pas d'une retenue du directeur par rapport à mon travail d'enquête mais au contraire d'attentes trop élevées par rapport à ce que je pouvais apporter. Le directeur du secrétariat avait en effet imaginé que j'allais procéder à une évaluation du processus macro-régional et lui proposer des pistes d'actions concrètes. De mon côté, si j'étais prêt et motivé à participer au processus en effectuant par exemple quelques recherches et en contribuant à l'écriture de rapports, je ne me voyais pas concentrer tous mes efforts pour effectuer une recherche appliquée visant à élaborer des pistes d'actions pour le secrétariat. L'apport de mes observations s'inscrivait plutôt dans une démarche réflexive sur les pratiques du secrétariat que je pensais, peut être naïvement, pouvoir être bénéfique à l'organisation.

Cette discussion au tout début de mon enquête s'est révélée essentielle pour la suite de mon observation. D'une part, elle a permis de dissiper le malentendu sur le rôle que je pouvais endosser durant ces quatre mois, d'autre part elle m'a permis de faire du directeur un « allié » précieux pour la suite de mon observation. En effet, une fois l'objet de ma recherche explicité, le directeur s'est montré sensible et intéressé à la démarche que je lui proposais d'établir. Il est ensuite plusieurs fois venu spontanément vers moi au cours de ces quatre mois pour partager ses réflexions et me montrer des éléments de ses pratiques quotidiennes qui pourraient être utiles à mon observation. Il est ainsi devenu au fil du temps une source d'information extrêmement précieuse à ma recherche. Grâce à cet interlocuteur privilégié, en haut de la hiérarchie et compréhensif par rapport à mes recherches, j'ai pu bénéficier d'un accès très libre à toute la documentation interne se trouvant sur l'intranet de l'organisation et d'un accès facilité à toutes les réunions organisées pendant ces quatre mois. Au fur et à mesure de ma présence sur place, une vraie relation de confiance s'est construite avec le directeur, qui m'a permis de pouvoir souvent échanger de manière informelle sur ses impressions et sentiments et récolter ses confidences et anecdotes. L'épaisseur des descriptions que j'ai pu réaliser sur certaines situations observées tient en grande partie à la qualité de la relation que j'ai pu nouer avec lui.

Au final, j'ai été très peu sollicité par le secrétariat pour effectuer des tâches en parallèle à mes observations. J'ai participé à l'actualisation

d'un rapport sur le processus de régionalisation dans les Balkans, effectué quelques comptes rendus de réunion et quelques autres tâches peu substantielles comme la traduction en français d'un discours du directeur régional du PNUE pour l'Europe lors d'une conférence.

### *Lieux de travail et observation quotidienne*

Le bureau détaché du PNUE à Vienne occupe une toute petite place dans le complexe de bâtiments du centre international. A mon arrivée en janvier 2011, le secrétariat n'était composé que de neuf personnes occupant six bureaux: le bureau du directeur, celui de la secrétaire, un bureau pour un responsable de programme adjoint, un autre composé d'une équipe d'experts de l'académie européenne de Bolzano (EURAC) et deux petits bureaux où étaient placés les consultants et stagiaires. Toutes les activités quotidiennes se déroulent entre ces six bureaux à l'exception des réunions et conférences dans le cadre du fonctionnement institutionnel de la Convention qui se déroulait dans les salles mises à disposition par le centre international. Du fait de sa taille relativement modeste et de cette unité de lieu, mon travail d'enquête a été largement facilité et m'a permis une observation méticuleuse des activités du secrétariat.

Afin d'établir une relation de confiance avec les autres employés et de me fondre dans la culture de l'organisation dans laquelle je débarquais, j'ai veillé à toujours respecter les consignes horaires et le code vestimentaire en vigueur, comme n'importe quel employé. Je venais donc chaque jour au bureau entre 8h30 et 9h, et ne repartait pas avant 18h. Je portais chemise et pantalons et le veston et la cravate les jours de réunions et de conférences, selon le code vestimentaire en vigueur. Rapidement, je suis devenu un stagiaire comme un autre auprès des autres employés et mon statut d'observateur a été oublié. J'étais intégré à l'équipe en place qui partageait avec moi leurs impressions sur leur travail, la Convention et même leurs relations avec leur supérieur hiérarchique.

A mon arrivée au bureau de Vienne, le bureau des stagiaires était déjà plein et j'ai été placé dans le grand bureau avec les deux membres d'EURAC. Je ne le savais pas encore, mais ce placement s'est révélé très stratégique pour mon travail d'observation. Les deux membres de la cellule

d'EURAC ont des responsabilités importantes au secrétariat. Ils montent et gèrent le suivi des projets les plus importants de la Convention et sont en contact quotidien avec le directeur du secrétariat et le chef de programme adjoint qui passent plusieurs fois par jour dans leur bureau pour dicter leurs consignes ou discuter d'une situation particulière. Je bénéficiais dès lors d'un point d'observation privilégié pour étudier les façons de faire du secrétariat, surtout qu'aucun d'eux ne faisait véritablement attention à moi. Une fois seulement, lors d'une discussion concernant la relation du secrétariat avec certains ministères en préparation de la Conférence des parties, il m'a été demandé de sortir du bureau. Le reste du temps, j'ai ainsi pu suivre toutes les interactions entre les différents membres du secrétariat. Par ailleurs, un de ces experts EURAC était également chargé du suivi des relations avec les institutions européennes et donc du projet de stratégie macro-régionale auquel je portais une attention particulière. J'ai rapidement sympathisé avec ces deux experts ce qui m'a permis d'établir une relation de confiance avec eux et de nouer des liens d'amitié sincères. Ces nouveaux « alliés » à ma recherche m'ont permis d'établir de nouveaux points de vue sur la situation observée.

Mon observation a porté sur les activités quotidiennes du secrétariat avec donc un intérêt spécifique pour le processus macro-régional. J'ai été particulièrement attentif aux interactions entre les différents acteurs et leurs relations avec d'autres institutions, ainsi qu'aux ressources mobilisées dans leurs activités. Comme le soulignait Regina Bendix, les réunions de négociation ont également été des moments importants d'observation, qui m'ont notamment permis de saisir toute l'influence du secrétariat sur le processus des Carpates. J'ai par ailleurs souvent discuté de manière informelle avec mes collègues sur leurs pratiques et leur ressenti, entretiens sans prise de note, mais que je me chargeais de retranscrire de mémoire ensuite dans mes notes.

### 3.3 Sources d'information et méthodes d'enquête

#### *Carnet de terrain*

Chaque fois que possible, je retranscrivais les éléments observés avec le plus de détails et de précisions possibles dans un carnet de terrain. Cette prise de note quotidienne concernait mes observations de la journée et discussions avec mes collègues, mais également mes ressentis et certaines pistes théoriques que je voyais émerger ou qui pouvaient m'aider à appréhender ce que j'avais observé. Suivant les recommandations de Stéphane Beaud et Florence Weber, je faisais « feu de tout bois » et laissait le tri de ces informations pour la fin de mon observation. Mon carnet de terrain n'a cependant pas le même statut qu'un vrai carnet de terrain d'une enquête ethnographique. Celui d'Irène Hirt (2008) par exemple comporte près de 500 pages après un peu moins de deux ans d'observation. Dans mon cas, il ne s'agissait que d'une source de données parmi d'autres. Mes quatre mois d'enquête au sein du secrétariat m'ont permis de constituer un carnet d'une quarantaine de pages dactylographiées, de réaliser douze entretiens compréhensifs et de collecter près de 2.5 Go de documentation.

#### *Participation à des événements et réunions*

Mon carnet de terrain a été complété par les comptes rendus des nombreuses réunions auxquelles j'ai eu la chance d'assister. Durant mes quatre années de recherche j'ai ainsi eu l'opportunité de suivre plusieurs réunions organisées par le secrétariat, notamment pendant mes quatre mois d'observation à Vienne, et plusieurs de ses partenaires. J'ai également pu assister à une Conférence des parties à Bratislava ainsi qu'à un forum scientifique organisé par le réseau de scientifiques des Carpates « Science for the Carpathians » à Stara Lesna en Slovaquie. J'ai par ailleurs eu la chance de pouvoir suivre plusieurs réunions organisées par le PNUE et le secrétariat de Vienne en vue de lancer un processus de coopération environnementale similaire aux Carpates dans les Balkans, dont une rencontre interministérielle organisée pendant la onzième Conférence Alpine à Brdo en Slovénie.



Ces différents événements constituent pour moi des sources d'information de première main, précieuses pour appréhender les dynamiques d'acteurs et les jeux de pouvoir. Par ailleurs, assister à ces conférences m'a permis de rencontrer la communauté de personnes gravitant autour du processus des Carpates et de me faire connaître, pour au fil des conférences apparaître comme une figure normale de ces événements et établir avec certaines personnes un rapport privilégié. Cela s'est avéré utile pour collecter des informations lors de discussions informelles autour d'un verre ou pour prendre rendez-vous pour des entretiens ultérieurs. A plusieurs reprises, j'ai également directement mené des entretiens pendant ces réunions.

Les réunions et conférences auxquelles j'ai assisté sont les suivantes dans l'ordre chronologique :

- Conférence de lancement de la stratégie européenne pour la région du Danube à Ulm (Allemagne), 1-2 février 2010 ;
- Réunion d'experts en vue de la préparation de la conférence ministérielle sur l'arc dinarique et ses régions avoisinantes, le 9 novembre 2010 à Ljubljana (Slovénie) ;
- 3<sup>ème</sup> réunion du Comité de mise en œuvre de la Convention des Carpates à Vienne (Autriche), 17-18 janvier 2011 ;
- Réunion du groupe de travail sur le développement spatial «Moving towards a Carpathian Strategy» à Bruxelles (Belgique), 25 janvier 2011 ;
- 3<sup>ème</sup> Conférence des parties de la Convention des Carpates à Bratislava (République Tchèque), du 25 au 27 mai 2011 ;
- 11<sup>ème</sup> Conférence des Parties de la Convention Alpine et Conférence dinarique intitulées «Les Alpes en tant que potentiel de développement européen – un avenir commun» à Brdo pri Kranju (Slovénie), du 7 au 9 mars 2011 ;
- Groupe de travail entre l'initiative environnement et sécurité et l'UICN sur leurs initiatives respectives en Europe de l'Est, en Europe du Sud-Est et au Sud du Caucase, à Gland (Suisse), le 27 juin 2011 ;
- Participation au 2<sup>ème</sup> Forum Carpaticum, ainsi qu'au comité directeur du réseau de scientifiques des Carpates, «Science for the Carpathians», du 30 mai au 2 juin 2012 à Stara Lesna (Slovaquie) ;

- Réunion du groupe de travail sur le développement spatial «Towards a EU Strategy for the Carpathian Region», au comité des régions à Bruxelles, le 28 mai 2013;
- Participation au 2<sup>ème</sup> Comité directeur du projet «Carpathian Unite», le 11 décembre 2013 à Cracovie (Pologne).

### *Entretiens*

26 entretiens en tout ont été collectés durant ce projet de recherche entre novembre 2009 et mai 2013. 4 entretiens ont été menés par Isabelle Mauz, auprès de représentants du PNUE-GRID. Un entretien a été mené par Raphaël Pieroni dans le cadre du premier *Forum Carpathicum*. Un autre a été mené auprès d'un représentant d'EURAC conjointement avec Gilles Rudaz et Jörg Balsiger et deux entretiens au siège européen du PNUE ont été effectués avec Bernard Debarbieux. Enfin un entretien a été mené collectivement lors d'un séminaire de recherche au département. Le reste des entretiens a été mené individuellement. Les entretiens ont duré généralement de une heure au minimum jusqu'à près de deux heures pour certains. Quatre entretiens supplémentaires menés au siège de l'UICN et un autre au PNUE-GRID n'ont finalement pas été utilisés après la réorientation thématique de ma thèse sur les Carpates. Ils n'apparaissent donc pas dans ce tableau. Les entretiens sont résumés dans le tableau ci-dessous. Ils sont classés par organisation avec à chaque fois le numéro de l'entretien et ont été anonymisés. Le tableau indique la fonction de chacune des personnes interrogées, la date et le lieu de l'entretien, ainsi que la personne qui a réalisé les entretiens et la langue dans laquelle ils ont été effectués.

<i>Organisation (n°)</i>	<i>Fonction</i>	<i>Date</i>	<i>Lieu</i>	<i>Enquêteur (langue)</i>
Commission Européenne	DG Regio	26.05.2011	Bratislava	SG (FR)
EURAC (1)	Chercheur	30.05.2012	Stara Lesna	SG (ANG)
EURAC (2)	Expert	04.04.2011	Vienne	SG (ANG)
EURAC (3)	Directeur institut	29.05.2012	Stara Lesna	SG+GR+JB (ANG)
EURAC (4)	Directeur institut	26.05.2011	Bratislava	SG (ANG)
GRID (1)	Liaison université	12.01.2010	Genève	IM (FR)
GRID (2)	Liaison université	09.11.2009	Genève	IM (FR)
GRID (3)	Chef d'unité	08.12.2009	Genève	IM (FR)
GRID (4)	Chercheur	16.09.2010	Cracovie	RP (ANG)
GRID (6)	Spécialiste données	02.2010	Genève	IM (ANG)
GRID (7)	Chercheur	11.12.2013	Cracovie	SG (ANG)
PNUE (1)	Directeur régional	08.03.2011	Brdo	SG (FR)
PNUE-SICC <sup>29</sup> (2)	Directeur	03.03.2011	Vienne	SG (ANG)
PNUE (3)	Gestion Ecosystème		Genève	IM (ANG)
PNUE (4)	EnvSec	07.03.2011	Genève	SG (ANG)
PNUE-SICC (5)	Chef de programme	21.04.2011	Vienne	SG (ANG)
PNUE (6)	Ancien directeur régional	05.05.2011	Genève	SG (ANG)
PNUE (7)	Expert	07.03.2011	Genève	SG+ BD (FR)
UICN (2)	Directeur sous-régional	26.05.2011	Bratislava	SG (ANG)
UICN (3)	Directeur régional	24.02.2010	Gland	SG (ANG)
UICN (5)	Coordinateur Europe	23.08.2010	Gland	SG (FR)
WWF (1)	Directeur bureau sous-régional	14.03.2011	Vienne	SG (ANG)
WWF (2)	Ancien directeur	09.01.2013	Genève	Coll. (FR/ANG)
WWF (3)	Ancien Chef de programme	20.04.2011	Vienne	SG (ANG)
WWF (4)	Directeur régional	16.08.2011	Gland	SG (ANG)
WWF (5)	Coordinateur programme	13.04.2011	Vienne	SG (ANG)
WWF (6)	Directeur stratégie de conservation	13.05.2013	Gland	SG (ANG)
27 entretiens au total				

Tableau 1: Liste des entretiens réalisés.

29 SICC: secrétariat par intérim de la Convention des Carpates.

## *Méthode d'analyse*

Tous ces différents types de matériaux peuvent être analysés en termes de discours. J'appréhende dans cet ouvrage les pratiques discursives au sens large, comme un ensemble d'énoncés oraux et écrits allant du matériau récolté lors des entretiens, aux différents rapports et expertises publiés, à la production de cartes, aux discussions informelles captées, jusqu'aux comptes rendus de réunions, tous pouvant être considérés comme des pratiques discursives visant à justifier ou à légitimer des objets ou des actions, et être analysées en tant que tels. L'approche que je défends dans cet ouvrage appréhende ainsi tous ces différents types de matériaux collectés comme des discours qui participent à la construction des Carpates comme une région de projet environnemental. Cette approche, inspirée des courants constructivistes de l'analyse de discours, s'intéresse donc au rôle des discours dans la construction sociale de la réalité et cherche à identifier «les façons dont les discours garantissent que certains phénomènes sont créés, réifiés et considérés comme acquis et parviennent à constituer une <réalité> (Phillips et Hardy, 2002, p. 21). Comme discuté plus haut dans ce chapitre, le discours participe à la construction de la réalité sociale et spatiale qu'il énonce. Mon journal de terrain, mes entretiens, les documents récoltés et mes comptes rendus de réunion constituent autant de matériaux collectés qui participent de la construction de la région et me permettent de tenter de retracer le processus dans son ensemble et de saisir comment une structure socio-spatiale prend forme et s'institutionnalise progressivement aux travers de pratiques matérielles et discursives multiples.

Le processus de retranscription des entretiens – tout comme l'écriture des observations dans son carnet de terrain – peut être considéré comme la première étape de l'analyse de discours. La retranscription permet de s'imprégner totalement des situations observées et de la parole des personnes interrogées et suscite bien souvent de nouvelles réflexions et hypothèses. Combien de fois j'ai dû prendre mon carnet de notes en réécoutant un entretien pour inscrire une nouvelle piste de recherche que je jugeais alors formidable. Si pendant l'entretien on est souvent amené à réfléchir et réagir à chaud à ce que nous dit notre interlocuteur, leur réécoute, comme la relecture des notes de terrain par ailleurs, permet une

analyse à froid de l'interaction. Bien souvent j'ai été surpris par un propos formulé que je n'avais pas du tout noté lors de l'entretien et qui se révèle extrêmement précieux pour ma recherche et offre une nouvelle piste d'analyse. Le processus de retranscription a parfois suscité de grandes frustrations, lorsqu'on se rend compte que l'on n'a pas identifié un élément intéressant sur le moment qui aurait pu être approfondi. La retranscription des entretiens a également une valeur formative, car elle permet une évaluation a posteriori du type de questions que l'on pose et de la manière dont on les mène. J'ai ainsi à mon avis trop attendu avant de retranscrire mes premiers entretiens, car leur écoute m'a fait réaliser que j'interrompais souvent trop rapidement les silences ne laissant pas l'opportunité à la personne interrogée de continuer son propos si elle le souhaitait. La prise de conscience de cette erreur m'a permis de la corriger en établissant un truc tout simple: lors de silence, je prends généralement le temps de regarder ma grille de questions avant de relancer la discussion laissant ainsi à la personne interrogée le temps de compléter son propos si elle le souhaite. Lors des entretiens suivants j'ai pu ainsi constater, combien le silence permettait en fait à l'interlocutrice d'interroger ce qu'elle venait de dire et de préciser ou compléter son propos amenant souvent des éléments précieux.

Je n'ai malheureusement pas pu effectuer le travail de retranscription dans sa totalité, notamment en raison de la barrière de la langue. Plusieurs entretiens ont en effet été menés en anglais, qui est la langue de travail généralement utilisée dans les organisations internationales. Mes connaissances linguistiques sont suffisamment bonnes pour dialoguer et travailler en anglais, mais la retranscription des entretiens s'est révélée être un exercice autrement plus difficile et fastidieux. Pour ne pas perdre trop de temps et d'énergie la moitié de mes entretiens en anglais ont ainsi été retranscrits par une personne extérieure. Conscient qu'il ne s'agissait pas d'une situation idéale j'ai mis en place une procédure pour me permettre de m'imprégner au maximum de ces entretiens. Dans un premier temps, j'ai toujours essayé de faire retranscrire ces entretiens peu de temps après les avoir menés pour avoir toujours l'entretien en tête une fois la retranscription terminée. Une fois l'entretien restitué, j'ai essayé de le relire au plus tôt, ce qui m'a ainsi permis bien souvent d'entendre la voix de la personne que j'avais interrogée pendant que je lisais le document et de me replonger pleinement dans l'entretien. L'exercice ne permet certes pas de

remplacer l'expérience de la retranscription de ses entretiens mais il m'a, il me semble, permis de ne pas trop dépersonnaliser cette étape importante de l'analyse.

Si la retranscription constitue en quelque sorte la première étape de l'analyse du matériau récolté, la deuxième étape consiste généralement à mettre en ordre les données, c'est-à-dire à les classer selon certaines thématiques récurrentes et à faire ressortir certaines catégories conceptuelles. Dans les faits, il s'agit souvent de coder les différents types de discours récoltés au moyen d'un logiciel informatique spécifiquement destiné à ce travail de traitement de données qualitatives tel qu'ATLAS.TI ou TAMS Analyzer, un logiciel gratuit développé pour les systèmes d'exploitation mac ou linux. Le codage s'effectue généralement en deux étapes, une première étape pour faire ressortir les thématiques au sein d'un entretien, souvent selon les propres termes employés par la personne interrogée, une deuxième étape pour mettre en lien et croiser ces thématiques avec les autres entretiens retranscrits, et faire ressortir une catégorisation plus conceptuelle des différents discours. Lorsque le nombre d'entretiens à traiter est important, ces logiciels sont particulièrement utiles car ils facilitent le travail de mise en ordre des données. Je me suis également vite rendu compte que l'utilisation de ces logiciels validés par la communauté scientifique est très largement perçue par les chercheurs comme un gage de scientificité et un moyen de légitimer leur analyse. De ce que j'ai pu voir en géographie cependant, ces logiciels sont rarement utilisés à leur pleine capacité analytique et servent généralement comme un moyen commode d'éviter «de devoir recourir aux stylos, à la colle et aux ciseaux» (Petite, 2011, p. 117).

Les entretiens ont été menés dans ma recherche en complément de l'observation participante effectuée, ainsi que de l'analyse des documents officiels produits par les différents acteurs de la construction institutionnelle des Carpates. Si ces entretiens ont été de durée plutôt longue, leur nombre est resté limité. Après plusieurs tentatives laborieuses avec le logiciel libre TAMS de convertir mes retranscriptions en format *txt* et pour les coder directement et les entrer dans le logiciel, puis de comprendre le fonctionnement des fonctions de classement et de recherche, j'ai finalement décidé délibérément de renoncer à l'utilisation de logiciel et de procéder à l'analyse de mes entretiens à la main selon les méthodes

traditionnelles. J'ai donc entrepris de relire une nouvelle fois tous mes entretiens munis d'un surligneur et d'un stylo, mettant en évidence sur chacun des entretiens les thématiques qui ressortaient du discours de mes interlocuteurs. J'ai ensuite entrepris de lister toutes ces thématiques et de les classer selon certaines grandes catégories que j'ai définies en fonction du matériau présent. J'ai ensuite créé sur mon ordinateur des fichiers thématiques regroupant les discours des différents acteurs selon ces grandes catégories, puis selon les sous-thématiques qui y étaient associées. Ce travail de codage manuel m'a certainement pris plus de temps qu'en utilisant les logiciels à disposition, mais j'y vois deux avantages. En premier lieu, il m'a permis de dépasser mon manque de connaissance et je dois l'avouer ma répulsion des outils informatiques. En deuxième lieu, j'ai la faiblesse de croire que cette méthode longue et fastidieuse de lecture et relecture de mes entretiens m'a permis d'acquérir une connaissance plus fine de mon matériau de recherche qui m'a été utile à sa mobilisation dans l'analyse au fil des chapitres. Ces fragments d'entretien sont mobilisés au fur et à mesure pour soutenir les arguments avancés dans cet ouvrage.

